

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 43

**Artikel:** L'âne et le renard  
**Autor:** Ordinaire  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187874>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE: un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin  
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en  
 s'adressant par écrit à la *Rédaction* du *Conteur vaudois*. —  
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
 La ligne ou son espace, 15 c.  
 Pour l'étranger, 20 cent.

**Lettre d'un soldat valaisan.**

A diverses reprises, plusieurs abonnés nous ont manifesté le désir de lire dans le *Conteur*, la lettre d'un *sous-lieutenant* valaisan à ses parents, après la bataille de Rossbach. Si nous avons différé jusqu'ici cette publication, c'est que nous pensions que cette épître, qui se trouve dans le *Conservateur* du doyen Bridel, était suffisamment connue. Il n'en est pas ainsi, paraît-il, puisque d'autres abonnés encore, viennent aujourd'hui nous réitérer le même désir. Du reste, cette lettre est assez amusante pour supporter plus d'une lecture. — Nous donnons aussi la réponse des parents.

Chers parents,

La présente est pour vous faire à savoir que je suis encore en vie, ce que toutefois je ne pourrais dire en toute vérité, si j'étais mort. Il est vrai que nous avons été presque tous tués dans notre compagnie : mais notre premier sergent, qui a fait la liste de ceux qui sont restés en vie, me l'a montrée, et j'ai été bien aise de m'y trouver par mon nom : j'espére qu'il en sera ainsi de vous, mon père et ma mère ; c'est pourquoi je vous envoie cette liste signée de la main de mon sergent, afin que vous n'en doutiez pas, car vous m'avez toujours dit que j'étais un peu menteur et que vous ne pouviez me croire sur parole. Je salue tous nos gens, et je prie Monsieur le curé de m'effacer de la liste des morts, où l'on dit qu'il m'a mis à mon insu et sans ma permission, puisque le bon Dieu, qui en sait plus que lui, m'a laissé sur le rôle des vivants. Mais, mort ou vif, je vous aimerai toujours et serai fort impatient de revenir vous voir, pour vous dire en personne voici

Votre fils Joseph.

*Réponse.*

Mon cher fils !

Je mets la main à la plume pour te mander que ta mère et moi avons bien ri de plaisir en apprenant que nous avions été attrapés par le bruit de ta mort, et que tu n'étais point sous terre, ainsi que chacun le disait, mais bel et bien dessus comme un autre. Nous avions déjà commandé une messe pour le repos de ton âme ; et monsieur notre curé voulait tout de même la dire, prétendant que tu étais bien et sûrement décédé ; et quand nous lui montrâmes ta lettre pour lui prouver le contraire, il nous répondit qu'elle ne signifiait rien et que sans doute tu l'avais écrite avant d'être tué. A cela il n'y avait

mot à répondre : aussi nous lui avons payé la messe, à condition toutefois qu'il ne la dirait pas, crainte des conséquences. Du reste, il n'a jamais voulu ôter ton nom du registre mortuaire où il t'a inscrit, disant que c'est autant de besogne faite pour la première fois que tu mourras tout de bon. Puisque vous avez été presque tous tués dans cette bataille, il faut bénir la Sainte-Vierge et Joseph de ce que tu n'as pas imité les autres qui en sont morts. Nous avons appris que ton capitaine avait reçu cinq blessures : mais on nous a bien réjoui en nous assurant qu'il n'y en avait que deux de mortelles, et que le chirurgien-major avait promis corps pour corps de le guérir des trois autres. Ainsi soit-il ! car c'est un brave homme, et ce serait grand dommage d'être obligé de lui dire : *feu mon capitaine*.

Tu nous as déjà causé beaucoup de dépenses, mon enfant, soit par ta mort, qui a duré passé un mois, soit par ta vie depuis vingt ans. Mais comme il faut pourtant te faire un cadeau pour te féliciter de ce que tu vis encore, tu recevras ci-inclus un louis d'or que ta mère t'envoie à mon insu : car je suis toujours dans l'idée que ta paye doit te suffire, surtout en temps de guerre, où l'on n'a autre chose à faire qu'à manger et à boire.

Je t'exhorte surtout à apprendre quelque chose de bon au régiment, pour qu'à ton retour dans notre village on ne dise pas : *bête il alla bête il revint* ; du reste, chacun le sait ; je suis et serai toujours,

Ton père Ignace.

**L'âne et le renard.**

Aliboron broutant une herbe maigre et rare,  
 Au pied du mur d'un vaste et beau jardin,  
 Disait : Pourquoi faut-il que ce mur me sépare  
 D'une riche moisson, d'un facile butin ?  
 Ah ! quel plaisir j'aurais à croquer la salade,  
 L'épinard, le radis, le chou appétissant ;  
 Je dinerais en vrai gourmand,  
 Au risque d'en être malade.  
 Un renard, comme l'âne, autour du mur rôdait,  
 Attiré par l'appât, pressé par l'abstinence ;  
 Depuis longtemps il convoitait  
 Certain fruit « pas trop vert », fort à sa convenance.  
 Il entendit les vœux de maître Aliboron,  
 Et par des arguments dignes de Xénophon,  
 Au baudet aisément il sut faire comprendre  
 Qu'il s'agissait de bien s'entendre.  
 Pour posséder fruits et moisson,  
 Et lui fit ainsi la leçon :

« Nous avons à remplir deux rôles :  
Tu vas soudain te redresser,  
Je m'appuierai sur tes épaules,  
Pour pouvoir de là m'élancer.  
Parvenu dans l'enclos, tous deux ferons bombance,  
Car par dessus le mur, je te ferai passer  
Verveines et radis, choux-fleurs en abondance. »

Le baudet, très friand, aussitôt accepta,  
Et le rusé renard facilement sauta.

Le cou tendu, la bouche ouverte,  
L'âne attendait la feuille verte,  
Le chou appétissant, le succulent radis,  
Les épinards et la verveine,  
Que le renard avait promis.  
Sot espoir ! attente fort vaine !  
Le farceur, plein comme un ventru,  
Laissant l'âne, avait disparu.

De certain député, le renard est l'image :  
Aliborðn ressemble au stupide électeur,  
Qui prête son épaule à l'habile sauteur  
Et n'a que dédain en partage.

Docteur ORDINAIRE.

#### Le batsi de Boellieins.

Djan Dâvi de Boellieins dévessâi batsi (cosse se passâvè dâo coumeincémeint dâo teimps dâi batz) ; sa fenna lâi avâi bailli on tant galé petit poupon que ne s'agessâi pas dè cein, lo faillâi preseintâ à menistrè. Djan Dâvi s'ein va don vairè tsi lo menistrè de Remanmoti po conveni de la demeindze iò dévessâi lâi portâ son luron, kâ lo batsi dévessâi sè férè à Remanmoti même. Ma fai la demeindze ein quiestion, fasâi on teimps dâo diablio : le tsemens étiont couvai dè nâi ; y'avâi dâi goncliès de coutè totès lè s'adzès et névessâi gaillâ épais, dè façon que Djan Dâvi fe à sa fenna : Fâ trào pouet teimps po traci lévè avoué cé buébo, sè porrâi einrommâ ; no faut cein férè no même ; y'é prâo vu coumeint lo menistrè fâ, et sarâi bin la nortse s'on ne pâo pas s'ein teri.

Dins de, dinsè fê. Djan Dâvi fâ l'afférè dâo mi que pâo et tot est de.

Cauquiès dzo après, reincoutré lo menistrè que lâi fâ :

— Vous n'êtes pas venus apporter votre enfant pour le baptême et pourtant je vous ai attendu ?

— Oh mossieu le ministre, y fesait un tant crouïe temps, qu'on rechignait de sorti déhors et on a ça fait nous-mêmes.

— Comment, vous avez fait cela vous-mêmes, et qu'avez vous fait ?

— Eh bien voilà : j'ai monté su mon fornet de molasse et la Marion tenait le bouaibe su ses bras et j'y ai vidé un pot d'eau fraiche su la tête, que ça l'a fait siclé un peu, mais on l'a bien panossé et y s'en est rien ressentu.

— Ah ! vous faites de jolies choses, farceur que vous êtes, lâi fâ lo menistrè, ce baptême ne vaut rien et il vous faut absolument apporter votre enfant dimanche prochain.

Mâ la demeindze d'après fasâi onco on teimps dè misère, que Djan Dâvi fe à sa fenna : Mâ coumeint faut-te férè po allâ avoué cé bouébo tant qu'à Re-

manmoti et portant lâi faut allâ po ne pas ein-grindzi lo menistrè.

— Eh bin, se lâi repond la Marion, tè faut preindrè te n'abressâ ; mè vè doutâ lè z'alognès que sont dedein, et on lâi fourrârâ lo petiot, et pi n'âodrein coumeint ne porrein.

— Va que sâi de ! fe Djan Dâvi, et lè vouâquie à traci contré Remanmoti. Arrevâ devant la chére, la sadze-fenna déboccliè lo sa, soô lo pot à batsi qu'âtai dein la musetta avoué lo panaman iò lo menistrè dévessâi sè panâ lè mans, va queri 'na gotta d'idhie, et lo menistrè batsâ lo gosse dein lo sa, et dâo mémo nom què lo père ; mâ po lè distingâ l'on dè l'autro, lè dzeins lâi ont de « Dâvi dâo sa. »

#### Une rencontre désagréable.

Nous avons assisté, dimanche soir, à une scène des plus comiques. Deux voyageurs de commerce, marchant avec rapidité et venant, l'un de la rue Pépinet, l'autre de la place St-François, se heurtèrent violemment à l'angle de la maison Masson et, du même coup, se firent une énorme bosse au front.

Le premier de ces messieurs était Allemand et ne savait pas un mot de français.

Néanmoins, il crut de son devoir de s'excuser et il le fit en termes très polis ; seulement, chacun sait que lorsque certains Allemands veulent être aimables, de quelque façon qu'ils s'y prennent d'ailleurs, ils ont l'air de jurer et de vouloir avaler d'une bouchée leur interlocuteur.

Le Français vexé, sans comprendre, s'écria :

— Que diantre peut me dire cet imbécile ?

Au même instant, un Lausannois toujours disposé à la plaisanterie, et sortant du café du Grand-Pont, s'avançant entre l'Allemand et le Français, s'écrie :

— Eh bien, messieurs, si cela peut vous être agréable, je vous servirai d'interprète ; je sais l'allemand.

Puis se tournant vers le Français, il ajouta en désignant l'autre :

— Monsieur vous appelle : Fichu maladrois ! grossier personnage !...

Sans en écouter davantage, le Français sauta sur l'Allemand et tous deux échangèrent une raclée de premier choix, tandis que l'infidèle interprète filait comme un voleur.

Plusieurs journaux rappellent, ces jours-ci, le moyen d'assurer le secret des lettres, chose très nécessaire, car personne n'ignore que depuis l'invention des pains à cacheter et des enveloppes gommées, rien n'est plus facile que d'ouvrir une correspondance et de la refermer, sans qu'on puisse s'en douter. On sait qu'il suffit pour cela d'exposer l'enveloppe ou la lettre à la vapeur de l'eau bouillante, ou, plus simplement encore, de tremper un pinceau dans l'eau et d'imbiber légèrement les bords de l'enveloppe. Au bout de deux minutes, le papier étant suffisamment humecté, on soulève, au moyen d'une lame de canif ou d'un couteau à papier, la patte gommée de l'enveloppe, qui cède sans se déchirer.